

**2F INVEST**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 201 200 euros  
Siège social : Chemin de Font Sereine - Le Grand  
Bosquet, Bâtiment B  
13420 Gemenos  
922 240 726 RCS Marseille

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS**  
**DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT**  
**DU 31 DECEMBRE 2025**

Le 31 décembre 2025, à 10h00, Chemin de Font Sereine, Le Grand Bosquet, Bâtiment B, 13420 Gémenos,  
Fabrice Fonseca,  
Associé unique et Président de la Société 2F INVEST,

**A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :**

- Transformation de la Société en Société à responsabilité limitée ;
- Adoption des nouveaux statuts ;
- Nomination du Gérant ;

**PREMIERE RESOLUTION - TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE A RESPONSABILITE**

**LIMITEE**

L'associé unique, après avoir constaté que les conditions légales étaient réunies, décide, en application des dispositions des articles L 225-243 à L 225-245 du Code de commerce, de transformer la Société en Société à responsabilité limitée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Cette transformation effectuée dans les conditions prévues par la loi n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

La durée de la Société, son objet et son siège social restent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 201 200 euros.

Il sera désormais divisé en 1 001 parts sociales de 1 200 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associé actuel en échange des 1 001 actions qu'il possède.

L'associé unique prend acte que les statuts de la société seront modifiées en conséquence.

## **DEUXIEME RESOLUTION - NOMINATION DU GERANT**

L'associé unique, statuant aux conditions requises sous la forme sociétaire nouvelle, nomme en qualité de Gérant de la Société :

- Fabrice FONSECA, associé, demeurant 2B Chemin de Valcros 13780 Cuges les Pins, pour une durée illimitée.

Le Gérant déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour leur exercice.

Le Gérant sera tenu de consacrer tout son temps aux affaires sociales.

Il aura, conformément à l'article 17 des statuts, tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour passer seul tous les actes entrant dans l'objet social.

Dans les rapports avec la Société et les associés, le Gérant peut faire tous actes de gestion dans l'intérêt de la Société.

## **TROISIÈME RESOLUTION – NON MODIFICATION DE LA DUREE DE L'EXERCICE EN COURS**

L'associé unique décide que la durée de l'exercice en cours, qui sera clos le 31/12/2026, n'a pas à être modifiée du fait de la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée.

Les comptes dudit exercice seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions prévues aux nouveaux statuts et fixées par les dispositions du Livre deuxième du Code de commerce applicables aux sociétés à responsabilité limitée.

L'associé unique statuera sur ces comptes conformément aux règles édictées par les nouveaux statuts et les dispositions du Livre deuxième du Code de commerce applicables aux sociétés à responsabilité limitée. Elle statuera, en outre, sur le quitus à donner au Président de la Société sous sa forme de société par actions simplifiée.

Les bénéfices de l'exercice en cours seront affectés et répartis suivant les dispositions statutaires de la Société sous sa forme de société à responsabilité limitée.

## **QUATRIÈME RESOLUTION - CONSTATATION DE LA REALISATION DEFINITIVE DE LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

L'associé unique, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, constate la réalisation définitive de la transformation de la Société en société à responsabilité limitée.

## **CINQUIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique sur le registre des décisions de l'associé unique.

**Fabrice Fonseca**